

RÉSUMÉ DU PROJET

NCDVAC

La **maladie de Newcastle**¹ est une maladie virale hautement contagieuse pour plus de 200 espèces aviaires, présentant une pathogénicité importante et une dissémination rapide pour les espèces galliformes. L'agent responsable, l'orthoavulavirus aviaire sérotype 1², est endémique dans de nombreux pays hors Union européenne. L'infection peut se révéler bénigne ou entraîner des symptômes plus ou moins importants: des oeufs décolorés, des problèmes respiratoires, digestifs voire nerveux. Les souches dites "vélogènes" (qui entraînent les symptômes les plus importants) peuvent induire la mort rapide de l'animal infecté et se disperser efficacement au sein du troupeau. Les élevages d'oiseaux commerciaux ainsi que les oiseaux de particuliers peuvent être contaminés.

Hormis l'exclusion du virus via des mesures de biosécurité, le moyen de protection principal contre l'infection est la **vaccination systématique** des animaux. Celle-ci est obligatoire en Belgique depuis 1993 pour le **secteur professionnel**. Le dernier cas en Belgique datait de 1998 pour le secteur des particuliers et de 1993 pour le secteur professionnel.

En **2018**, après 20 ans de statut indemne, la Belgique a été confrontée à l'émergence d'une souche exotique AOAV-1 vélogène sur son territoire. La voie d'introduction de ce pathogène sur le territoire n'est pas élucidée, les échanges commerciaux ou la faune sauvage étant les pistes les plus probables. Au total, 20 foyers ont été notifiés: 3 provenaient du secteur professionnel et 17 du secteur des particuliers dont 10 en Wallonie.

Le projet NCDVAC est un projet de recherche contractuel, financé par le gouvernement fédéral et incluant plusieurs acteurs veillant sur la santé animale: l'ARSIA³, DGZ⁴ (laboratoires régionaux), Sciensano (laboratoire de référence pour la maladie de Newcastle) et le CER⁵. Il a été élaboré suite à la crise de 2018 et vise à répondre aux questions suivantes:

1. Quel niveau de protection contre l'infection ou la transmission virale est conféré par les protocoles de vaccination appliqués actuellement sur le terrain? Est-ce que certains vaccins ou protocoles de vaccination offrent une meilleure protection contre l'infection virale, l'impact clinique ou l'excrétion virale que d'autres?
2. Comment améliorer les niveaux de protection des vaccins et protocoles comme actuellement appliqués?



Le secteur des particuliers (des **oiseaux de hobby**) est spécifiquement **à risque** dans le cas d'un événement comparable à celui de 2018 étant donné ces pratiques commerciales (marchés) et son biotope (contact avec la faune sauvage). De plus, ce secteur n'est soumis à **aucune obligation vaccinale** (hormis certains cas particuliers comme la participation à des concours).

Une crise liée à la maladie de Newcastle a des implications importantes pour le secteur commercial (restriction des échanges, élimination des oiseaux infectés) mais s'avère également lourde pour les particuliers (animaux malades, confinement, perte de ses animaux).

L'évaluation de l'**immunité active** des oiseaux de hobby permettrait d'obtenir une vue complète de la situation et de proposer des solutions adéquates. L'**amélioration de la santé animale** ainsi que la **protection des animaux de particuliers** sont aussi des priorités sociétales. Le projet NCDVAC se présente comme une opportunité unique d'inclure le secteur des particuliers afin de développer des stratégies adaptées à l'ensemble des volailles belges⁶. Ces objectifs ne pourront pas être atteints sans le concours des propriétaires.

RÉSUMÉ DU PROJET NCDVAC

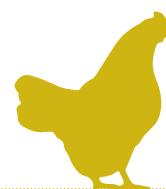
Afin d'y parvenir, le projet NCDVAC cherche à réaliser un échantillonnage le plus représentatif possible de la population des oiseaux de hobby afin d'évaluer la présence des anticorps dirigés contre la ND. L'objectif n'est pas la détection du virus mais bien de déterminer la présence ou l'absence de défense contre celui-ci.

Les participants, sur base volontaire, seront amenés à compléter un court questionnaire anonyme et à autoriser le prélèvement d'un échantillon de sang sur un ou plusieurs de leurs oiseaux.

Les personnes désirant participer à cette étude seront en retour informées de l'évolution du projet et recevront les résultats des analyses effectuées. Un rapport informatif du projet sera publié afin de pouvoir mieux agir lors d'une éventuelle crise en protégeant efficacement les oiseaux de hobby.

L'aboutissement de ce projet permettra d'augmenter la qualité de vie générale de la population aviaire belge. Les oiseaux de hobby tels que les galliformes ou les oiseaux rares valent la peine d'être protégés, c'est pourquoi nous devons disposer de nouvelles mesures permettant leur meilleure protection.

1. ND : Newcastle Disease
2. A0AV-1: avian orthoavulavirus serotype 1
3. ARSIA : Association Régionale de Santé et d'Identification Animales
4. DGZ : Dierengezondheidszorg Vlaanderen
5. Centre collectif de recherche agréé
6. Par exemple en mettant en place des stratégies de vaccination d'urgence pour les oiseaux de hobby dans le cas d'une nouvelle crise.



Infos complémentaires

083/230515 ou par mail à ncdvac@arsia.be